STOP AUX IDÉES REÇUES !

IDÉE REÇUE N°1 Je n'ai pas le droit de changer, ni de choisir mon organisme d'aide à domicile.

*Quelle que soit votre situation, quel que soit le moment, quelles que soient les aides financières que vous percevez ou allez percevoir, **le libre changement** ou le **libre choix de l'organisme d'aide à domicile est un droit inaliénable.** Personne ne peut vous imposer un organisme d'aide à domicile par rapport à un autre. Vérifiez toujours que l'on vous fournit une information complète et plurielle.*

*Dans le cas où votre choix se porterait sur DOMICILE BONHEUR, nous vous expliquerons comment nous recrutons et motivons notre personnel et comment nous vous assurons un **service irréprochable.***

IDÉE REÇUE N°2 Si je change d'organisme d'aide à domicile, je vais perdre toutes mes aides financières.

***Bien sûr que non !** Il vous suffit juste de signaler à votre financeur (ex. : conseil général, CARSAT, ...) votre volonté de changer de prestataire. Le changement sera alors automatique. Vous conserverez vos avantages fiscaux, **vous ne perdrez pas un centime** et vous ne subirez aucune tracasserie administrative ! DOMICILE BONHEUR vous aidera dans ce sens et, si vous le souhaitez, s'occupera de tout.*

IDÉE REÇUE N°3 Une fois que j'ai choisi mon organisme d'aide à domicile, je dois me plier à ses contraintes d'organisation.

*Ceci est impossible chez DOMICILE BONHEUR ! En effet, grâce à notre constante disponibilité, le suivi attentif de nos prestations et des intervenantes à domicile donnant le meilleur d'elles-mêmes, **nous nous adaptons aux demandes précises et personnalisées de chacun de nos bénéficiaires.***

Chez DOMICILE BONHEUR, vos points de vue, vos remarques sont sûrs d'être pris en compte !

DOMICILE BONHEUR s'engage à mériter continuellement votre confiance.
L'essayer, c'est l'adopter !

Organisme certifié ▶ Un gage de confiance supplémentaire

Faites entrer le soleil !
Domicile bonheur
SERVICES D'AIDE À LA PERSONNE

NANCY
109, rue Jeanne d'Arc
03 83 19 01 63

ST-DIZIER
21, rue André Barbaux
03 25 06 65 41

www.domicilebonheur.fr

Ne pas jeter sur la voie publique - Photos : Kurhan et Julien Tromeur - FOTOLIA

Faites entrer le soleil !
Domicile bonheur
SERVICES D'AIDE À LA PERSONNE

MA MISSION ?

Vous faciliter la vie !

Réduction ou crédit d'impôt
(selon loi de finances en vigueur)

- ▶ **Assistance à la personne**
- ▶ **Ménage / Repassage**
- ▶ **Garde d'enfants**
- ▶ **Et bien plus encore...**

CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL Accepté

www.domicilebonheur.fr

S! services à la personne

SERVICES À LA FAMILLE, À LA VIE QUOTIDIENNE ET AUX PERSONNES DÉPENDANTES

Le ménage, le repassage sont devenus des corvées ?

Libérez-vous avec DOMICILE BONHEUR !

Ponctuellement ou **régulièrement,** nous avons la prestation à domicile qui vous ressemble !

- Vous êtes une **personne active** dont le temps est compté.
- Vous êtes un **sénior** qui aime la vie et vous priorisez votre confort.
- Vous êtes immobilisée temporairement suite à une hospitalisation, votre âge ou votre **handicap** vous empêchent d'effectuer les **gestes essentiels de la vie courante.**

Vous souhaitez bénéficier d'une professionnelle efficace récompensée sur votre satisfaction ?

Seul DOMICILE BONHEUR verse une prime de qualité à ses salariés !

GARDE D'ENFANTS de tout âge À DOMICILE

Concilier vie professionnelle et familiale est un véritable casse-tête !

Avec DOMICILE BONHEUR c'est fini !

Quel que soit votre besoin, nous trouverons ensemble **la solution qui vous convient** !

- **Vous avez des horaires de travail atypiques :** horaires irréguliers, décalés, travail en début de soirée ou de nuit, les mercredis, les week-ends.
- Vous avez **besoin d'une baby-sitter ponctuelle.**
- Vous venez d'accoucher et vous souhaitez un **soutien passager.**
- Vous n'avez personne pour **accompagner ou récupérer votre enfant à l'école** et pour s'occuper de lui jusqu'à votre retour.
- Vous souhaitez **«partager» une baby-sitter** avec une deuxième famille et diviser vos coûts par deux.